

CHAIRES FRAÎCHES

Dans les couloirs de l'Université Laval, les étudiants croiseront bientôt des professeurs payés par des entreprises. Après les chaires de recherche, voici les chaires d'enseignement financées par des intérêts privés. L'université a-t-elle vendu son âme ?

par **Françoise Guénette** • illustrations de Luc Melanson

Un prof de théologie payé par une congrégation religieuse. Un programme sur la culture numérique financé par des entreprises françaises. Une spécialiste de la mise en marché collective des produits agricoles rétribuée par l'Union des producteurs agricoles. En lançant d'ici la fin de l'année 10 Chaires de leadership en enseignement, l'Université Laval innove, accélère son approche entrepreneuriale et renfloue ses caisses, tout en collant mieux aux besoins de la société.

« Il n'y a pas qu'une façon de financer les universités, et l'État ne sera pas mieux nanti dans l'avenir, explique Éric Bauce, vice-recteur exécutif et au développement de l'Université Laval. Les employeurs doivent s'impliquer dans la formation, puisqu'ils seront les premiers à profiter de ses retombées. » D'où ces chaires d'enseignement, qui s'ajouteront aux chaires de recherche.

Le marché du travail a changé radicalement, et quelque 700 000 postes seront à pourvoir au Québec d'ici 2014, notamment par des diplômés universitaires, selon les prévisions de l'État. « Il faut adapter

nos programmes de formation pour tenir compte de la mondialisation de l'économie et des nouvelles technologies, dit Éric Bauce. Les entreprises le souhaitent, les étudiants aussi. »

Sur la base d'un programme d'innovation pédagogique, Laval invitera donc des entreprises ou des institutions publiques à financer partiellement, pendant cinq ans, le salaire d'un nouvel enseignant choisi par l'université, sur la base d'un projet d'innovation pédagogique. Des sommes pouvant atteindre 400 000 dollars par chaire, des ententes qui pourraient être renouvelables.

L'objectif est de créer 50 chaires d'ici 2016!

L'université cherche ainsi à valoriser des professeurs qui aiment enseigner, au 1^{er} cycle surtout, et qui innoveront en imaginant ou en combinant de nouvelles approches pédagogiques, collectives, à distance ou hybrides, plus conformes aux tendances actuelles et plus appropriées aux nouveaux besoins en main-d'œuvre.

Par exemple, il manque de professionnels de la mise en marché collective et peu de jeunes diplômés en administration ou en économie connaissent l'agroalimentaire, selon Guylaine Gosselin, directrice générale de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les dirigeants de l'Union n'ont donc pas hésité à accepter la proposition de Daniel-Mercier Gouin, directeur du Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval. « Il est crucial d'attirer davantage d'étudiants vers les professions d'analystes dans les domaines de l'agroalimentaire, dit-il. Actuellement, nous en formons 35 par année et tous trouvent un emploi. »

La création de la Chaire sur la coordination verticale et la mise en marché collective des produits agricoles permettra d'embaucher une agroéconomiste qui a étudié à Laval et qui a fait une thèse de doctorat à Paris sur la mise en marché collective. L'UPA versera 60 000 dollars par année à l'université, contribuant au salaire de la professeure et aux ressources pédagogiques dont elle aura besoin.

Le financement de la recherche universitaire par l'entreprise privée est une pratique courante — mais souvent controversée —





pour des universités aux coffres dégarnis. En janvier 2008, l'Université Laval lançait son ambitieux Programme pour l'avancement de l'innovation et de la recherche dans le but de créer en cinq ans 100 nouvelles chaires de recherche et d'amasser ainsi, durant la même période, 100 millions de dollars, soit une augmentation de 30 % des fonds de recherche. À mi-parcours, le programme a recueilli... 120 millions de dollars, permis de créer 24 chaires et d'embaucher autant de professeurs-chercheurs en génie, en sciences de la santé et en sciences sociales.

Pourquoi s'arrêter là? L'Université Laval — qui vient d'accueillir le nom de Telus au nouveau stade intérieur, bientôt terminé — creuse la veine partenariale en devenant la première au

L'UNIVERSITÉ VEUT VALORISER DES PROFESSEURS QUI AIMENT ENSEIGNER ET QUI IMAGINERONT DE NOUVELLES APPROCHES PÉDAGOGIQUES.

Québec à créer des chaires d'enseignement. Dans le reste du pays, on s'y est mis aussi, selon l'Association des universités et collèges du Canada. Depuis juin, la multinationale de produits

pharmaceutiques et d'instruments médicaux Abbott contribue à former des rhumatologues à l'Université McMaster, en Ontario. En 2007, une fondation de Hongkong donnait trois millions de dollars à l'École de génie Schulich, de l'Université de Calgary, dans le but d'insuffler aux futurs ingénieurs le sens de l'innovation.

« Tout comme l'UPA, certains de nos partenaires, des entreprises en génie ou en technologies de l'information par exemple, s'intéressent à nos chaires d'enseignement », assure le vice-recteur, Éric Bauce. Quant aux représentants des étudiants →

et des professeurs de l'Université Laval, convaincus du sous-financement de l'établissement et réfractaires à une hausse brutale des droits de scolarité, ils saluent ce que certains d'entre eux perçoivent néanmoins comme un autre pas vers la privatisation de l'université.

«Oui, la privatisation est une préoccupation constante pour nous, dit Yves Lacouture, président du Syndicat des professeurs de l'Université Laval. Par ailleurs, tant mieux si plus d'argent arrive dans le système.» En raison des compressions imposées au nom du déficit zéro, le nombre de professeurs serait passé de 1 500 en 1995 à 1 200 en 2011, alors que le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter, tout comme les frais de gestion. «Que ces chaires permettent d'embaucher est donc une bonne nouvelle... Mais à quelles conditions?»

Quelques bémols se font aussi entendre à la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL). On y appuie le recteur, Denis Brière, qui est allé jusqu'à préconiser en commission parlementaire que le secteur privé soit forcé de s'impliquer dans le financement des universités. Mais selon le président du regroupement, Sébastien Harvey, on préférerait que ce soit par une contribution fiscale, c'est-à-dire un pourcentage prélevé sur la masse salariale des entreprises. Il faudrait aussi garantir, d'après lui, que l'université pourra uti-



« LES ENTREPRISES FERONT-ELLES PRESSION POUR ORIENTER LA FORMATION? QUAND ELLES FINANCENT LA RECHERCHE, ELLES ATTENDENT UN RENDEMENT DE LEUR INVESTISSEMENT. »

liser à sa guise ces nouveaux capitaux et cibler elle-même ses besoins en formation.

« Le diable est dans les détails », ajoute Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du

Québec. Favorable aux investissements du privé, qu'elle estime faire partie de l'économie du savoir, elle s'inquiète des règles du jeu. « Les entreprises feront-elles pression pour orienter la formation? Quand elles financent la recherche, elles attendent un rendement de leur investissement. »

Pour Éric Bauce, les risques d'ingérence sont minimes. L'Université Laval a adopté en 2008 une politique qui encadre rigoureusement ses relations avec des partenaires externes. « Nous savons ce qu'il faut faire et ne pas faire afin de préserver l'autonomie universitaire. » On choisit donc les projets de chaires d'enseignement selon les normes actuelles, par concours public interne et externe, avec la collaboration d'un comité d'évaluation et selon des critères bien définis. « Et après cinq ans, ajoute-t-il, si l'entente initiale n'est pas renouvelée, c'est l'université qui prend la relève et rétribue le titulaire. »

L'agroéconomiste Daniel-Mercier Gouin reconnaît qu'il a fallu définir les balises en élaborant avec l'UPA la future Chaire sur la mise en marché collective des produits agricoles. « L'indépendance totale sur le plan de l'enseignement, j'y tenais, et c'est acquis. » Convaincu de répondre ainsi aux besoins du milieu agricole comme à ceux de toute la société, il a déjà pressenti des entreprises pour d'autres projets de partenariat. ■



NOUVEAU

ÉCOUTEZ POUR VOIR

CATHERINE PERRIN EN SEMAINE | 9H

Ne manquez pas les rendez-vous de **L'actualité**.

Réalisation: Bernard Michaud

RADIO
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/mediumlarge

